
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet d'implantation d'un duc-d'Albe au quai garage
de Tadoussac sur le territoire de la municipalité de Tadoussac
par la Société des traversiers du Québec**

Dossier 3211-04-060

Le 29 avril 2016

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet d'implantation d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac par la Société des traversiers du Québec (STQ) répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2015-04-17	Réception de l'avis de projet
2015-06-01	Délivrance de la directive
2015-07-30	Réception de l'étude d'impact
2015-10-20	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2016-01-05	Réception de l'addenda no 1
2016-03-23	Envoi par courriel de questions complémentaires
2016-04-29	Réception des réponses aux questions complémentaires

2. DESCRIPTION DU PROJET

Depuis plusieurs années, la STQ note une augmentation des demandes de traversées entre Tadoussac et Baie Sainte-Catherine. Cette situation fait en sorte que les temps d'attente sont maintenant plus élevés et qu'un nombre de plus en plus important de véhicules est en attente à chacun des points de traverse. Cette situation génère des problèmes de circulation (formation de pelotons à la sortie des traversiers) de même que des comportements à risque comme des conduites imprudentes, des dépassements des vitesses permises et des dépassements interdits ou dangereux près de la traverse.

Afin d'assurer sa mission qui vise à assurer des services de transports maritimes de qualité, sécuritaires et fiables, la STQ mettra en opération deux nouveaux traversiers de plus grande

dimension. Ces bateaux permettront d'augmenter à la fois la capacité d'embarquement des passagers (17 %) et des véhicules (52 %).

Ces changements de traversiers nécessitent toutefois des ajustements au poste d'amarrage. Actuellement, le quai garage situé du côté de Tadoussac est utilisé pour amarrer les bateaux. Puisque les nouveaux traversiers seront plus longs, la STQ souhaite allonger le quai garage par l'ajout un duc-d'Albe. Ce dernier servira de point d'appui lors de la manœuvre d'accostage. Il servira également de point de retenue. Avec cet ajout, la STQ souhaite faciliter et sécuriser les manœuvres d'accostage de ses nouveaux traversiers.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDELCC ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Côte-Nord;
- la Direction de l'écologie et de la conservation;
- le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de l'Économie;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère de la Sécurité civile;
- le ministère du Tourisme et;
- Pêches et Océans Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC, *Implantation d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac, avis de projet*, par Roche ltée groupe-conseil, mars 2015, 11 pages;
- ROCHE LTÉE GROUPE-CONSEIL, *Implantation d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac, étude d'impact sur l'environnement*, pour la Société des traversiers du Québec, juillet 2015, 84 pages et 2 annexes;
- NORDA STELO, *Implantation d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac, Réponses aux questions et commentaire sur l'étude d'impact sur l'environnement*, pour la Société des traversiers du Québec, juillet 2015, 84 pages et 2 annexes;
- NORDA STELO, *Implantation d'un duc-d'Albe au quai garage de Tadoussac, Réponses à la deuxième série de questions*, pour la Société des traversiers du Québec, avril 2016, 13 pages.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l'étude d'impact, incluant le(s) document(s) complémentaire(s), répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée de juin 2015. De plus, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDELCC.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Annie Bélanger, B.Sc. chimie, M. Sc. de la terre
Chargée de projet
Direction de l'évaluation environnementale
des projets hydriques et industriels

